

STRUCTURE ET ASPECTS SOCIAUX DES CHANGEMENTS PROSODIQUES

Ivan Fónagy, C.N.R.S. Paris

1. Nous ne disposons à l'heure actuelle d'aucune description d'un changement prosodique ayant eu lieu dans le passé. Cette absence totale de témoignage a pu être interprétée comme indication, sinon comme une preuve ex silentio de l'immutabilité des formes d'intonation. Elise Richter (1933) attribue la stabilité des formes mélodiques à leur caractère naturel, motivé. Or, rien que la diversité de l'intonation des langues romanes, ou d'autres langues appartenant à la même famille, aurait pu éveiller des doutes au sujet d'un principe de l'immutabilité intonative. Des observations récentes semblent indiquer que les structures mélodiques, vues sous l'angle de la diachronie, sont tout aussi mobiles qu'à l'intérieur d'un système linguistique à un moment donné. Les contradictions qui reflètent, dans les cadres de la synchronie, les changements de phonétique segmentale (Doroszewsky 1935, Fónagy 1956, Labov 1972) caractérisent également la prosodie dans différentes langues.

2. Le long débat, parfois très animé (Gill 1936, Fouché [1936] 1952, 49), qu'a provoqué l'ambiguïté de l'accent en français moderne à partir de la deuxième moitié du siècle dernier (Paris 1862, Passy 1891, Meyer-Lübke 1890) peut être interprété comme une "dramatisation" des contradictions inhérentes au système accentuel. L'accent frappe la dernière et/ou la première syllabe des groupes accentuels en fonction des contraintes segmentales rythmiques, syntaxiques, sémantiques, et surtout, selon le genre du discours, les habitudes professionnelles ou individuelles du locuteur. L'accentuation se présente comme une fonction à variables multiples. Le nombre, l'importance et la valeur de ces variables changent continuellement, et ceci depuis le début du dix-neuvième siècle selon le témoignage des grammairiens (Scoppa 1816, 220).

Toutes conditions égales par ailleurs, il est plus probable que l'accent frappe la première syllabe de l'unité accentuelle si

- a) cette syllabe est fermée;
- b) sa voyelle est susceptible d'être allongée;
- c) le premier mot est un déterminant suivi d'un déterminé - surtout s'il s'agit d'adjectifs numériques;
- d) le premier mot (pronom, adjectif, adverbe interrogatif) figure en tête d'une question partielle;
- e) le mot figure en tête d'une phrase impérative;
- f) ou en tête d'une réponse composée d'un seul mot, etc.

La probabilité de l'accent change, toutefois, radicalement d'un genre du discours à l'autre. L'accent barytonique devient sensiblement plus fréquent dans le discours politique (Duez 1978); la distance moyenne entre syllabes accentuées diminue d'une façon drastique dans la présentation des informations où l'accentuation des mots "enclitiques" est presque érigée en règle. Si la probabilité d'un accent frappant un mot enclitique (préposition, article, conjonction, pronom "atone", verbe auxiliaire) est de 0.03 dans le récit (conte de fées), elle varie entre 0.03 et 0.08 dans la conversation et monte à 0.42 dans les informations télévisées (I. et J. Fónagy 1976).

L'extrême diversité de la distribution de l'accent dans l'énoncé reflète un changement en cours et le masque en même temps. L'accent barytonique apparaît comme l'expression d'un contenu mental (émotion, emphase), comme trait caractéristique d'un genre du discours ou d'un style professionnel, et non pas comme une manifestation d'un changement prosodique. Le rapport de cause à effet est interprété en termes de fin et de moyens. Il est intéressant de voir que même des linguistes distingués n'échappent pas à cette vision finaliste propre aux membres de la communauté linguistique (cf. Fouché [1936] 1952, 51 et s., Fónagy 1979, 180).

Les contradictions socio-phonétiques qui semblent caractériser les changements phonétiques en cours sont l'indice du changement d'accent, mais ne fournissent pas une preuve suffisante du changement. Les premiers témoignages sûrs d'une accentuation barytonique datent du début du dix-neuvième siècle (Fónagy 1979, 168 et ss.). Il faut noter également que les "irrégularités" prosodiques relevées par Richard Strauss chez Debussy (v. ses échanges de lettres avec Romain Rolland), ne se rencontrent jamais chez Lully ou Rameau. Nous avons pu comparer les résultats de tests de perception faits à partir d'enregistrements de 1914-1915 (discours de Poincaré, de Deschanel et de Viviani), d'une part, et d'enregistrements de discours politiques prononcés en 1974, d'autre part. Les mots perçus avec un accent principal ou secondaire sur la première syllabe (sans autres accents), ou ceux ayant un accent principal sur la première et un accent secondaire sur la dernière syllabe, sont nettement plus fréquents dans les discours de 1974, malgré les divergences individuelles à l'intérieur des deux groupes. Cet écart est statistiquement très significatif ($\chi^2 = 2357.91$, $p < 0.001$). On ob-

tient un écart plus faible, mais toujours très significatif ($\chi^2 = 19.72$, $p < 0.001$) en comparant au discours de Poincaré une lecture contemporaine du texte, lecture voulue neutre et qualifiée comme telle par cinq juges. (La valeur moyenne de l'emphase attribuée à la lecture était de 0.85 à partir d'une échelle sémantique de sept degrés, 0 - 7.)

Il n'y a pas de changement évident, par contre, dans la densité, la distribution de l'accent au long de l'axe du temps.

Peu d'indication d'un changement de la fréquence de l'accent en fonction des catégories de mots, sauf: le nombre sensiblement plus élevé des enclitiques accentués dans le corpus de 1974 (cet écart est statistiquement significatif, $\chi^2 = 330.07$, $p < 0.001$).

3. Quant aux changements d'intonation en cours, j'ai pu relever au cours des années cinquante l'apparition récurrente de l'intonation interrogative dans les phrases impératives de sujets hongrois. Cette substitution, cette métaphore mélodique, était particulièrement fréquente dans certains groupes professionnels (contrôleurs de tramway, employés de magasin) d'une part, et chez les jeunes d'autre part (Fónagy 1969). Le transfert était à l'époque motivé, c'est-à-dire limité à des cas où l'intonation montante-descendante des phrases impératives impliquait la présence de certains éléments sémantiques de la modalité interrogative, du moins dans la parole des adultes. Les tests de perception qui ont permis de corroborer ce jugement intuitif montraient en même temps que, pour les plus jeunes, l'intonation interrogative s'opposait comme invitation polie à l'impératif proprement dit, sans avoir nécessairement une implication interrogative. Le transfert intonatif était donc plus fréquent chez les jeunes et en même temps moins précis, moins marqué du point de vue sémantique. Ces divergences dans la fréquence et dans l'interprétation du transfert mélodique selon les générations semblaient indiquer qu'il s'agissait d'une métaphore mélodique figée, donc d'un changement d'intonation en cours.

Les enquêtes récentes faites à partir du même corpus montrent que le changement est en nette progression. Chez les jeunes, l'intonation montante-descendante apparaît comme la forme impérative non marquée qui s'oppose à l'ordre énergique, agressif.

Ces conclusions provisoires sont basées sur des tests faits à partir de variantes synthétisées de la phrase Figyelj ide "Ecoute-moi" (litt.: "Ecoute ici"). Ces enquêtes ne sont pas ter-

minées à l'heure actuelle. J'espère pouvoir en présenter les résultats numériques définitifs au cours du Congrès.

L'intonation terminale montante des phrases assertives dans les dialectes de l'est de la Norvège, signalée par Bertil Malmberg (1966), peut être considérée également comme une métaphore figée. Elle est en effet interprétée comme telle par Kloster Jensen. Selon lui, cette forme d'intonation n'est pas primitive dans ces dialectes: "Elle représente la généralisation d'un type à l'origine stylistique, utilisé pour engager l'interlocuteur, tout comme le nicht wahr? allemand ou le n'est-ce-pas? français." (Je le cite d'après Malmberg 1966, 106).

L'analogie entre métaphore lexicale et métaphore intonative vaut donc également pour la diachronie: dans les deux cas, le transfert aboutit à un changement. Le fait du changement reste inaperçu dans un premier temps à cause de la motivation sémantique du transfert; dans un deuxième temps à la suite de la démotivation qui détache la nouvelle expression de sa base sémantique originale et efface, par là, les traces du changement.

4. Il y a une autre forme de changement mélodique qui ne présente aucune analogie avec d'autres changements linguistiques: c'est l'interférence mélodique, l'union de deux formes d'intonation. Ainsi, une configuration mélodique réunit en français moderne l'intonation interrogative et assertive. Nous avons enregistré, au cours d'un "jeu des portraits" et dans des films policiers, une intonation interrogative-assertive qui peut être considérée comme une forme remaniée de l'intonation déclarative. Elle se distingue de l'intonation interrogative par une chute mélodique finale brusque et de l'intonation assertive par une montée rapide dans la syllabe accentuée, qui est cette fois l'avant-dernière (Fónagy et Bérard 1973). Un phénomène analogue se produit en hongrois où une forme mixte réunit l'intonation interrogative et celle de la protestation indignée (Fónagy 1965). La question incrédule épouse une forme triangulaire en français moderne:

Il e^es^t là^à ?!

Elle présente, comme la question incrédule américaine (Hadding-Koch et Studdert-Kennedy 1965), allemande, tchèque (Romportl 1973,

153) ou hongroise (Fónagy 1965), une reprise caricaturale de l'affirmation catégorique et interfère en même temps avec l'intonation interrogative (montée dans la syllabe accentuée). Toutes ces formes complexes sont également distribuées dans l'espace socio-culturel; il n'y a donc aucun indice d'un changement en cours.

Le changement a dû s'accomplir à une date antérieure. On comprend mieux, dans cette perspective, la coexistence de deux intonations interrogatives en russe (cf. Romportl 1973, 159 et ss)

a) montée et descente dans la syllabe accentuée, vs.

b) montée finale.

La première (a), qui correspond à la courbe mélodique de la question incrédule de l'anglais, du français, etc., figure aujourd'hui comme l'intonation interrogative non marquée (Bryzgunova 1963), et c'est la deuxième (b) qui doit être considérée comme marquée (exprimant l'étonnement ou ayant une valeur d'évocation). Boyanus (1936), qui selon Romportl (1973, 158) était le premier à signaler l'intonation (a), présente la configuration (b) comme modèle de l'intonation interrogative. Il est probable que la configuration (a) était au début, en russe comme dans d'autres langues, une métaphore mélodique remaniée, mais qu'elle s'est généralisée par la suite en se substituant à l'ancienne forme non marquée.

5. Reste à signaler un type de changement mélodique qui suppose une mutation fonctionnelle des formes d'intonation. Une intonation expressive, suggérant une attitude déterminée, devient particulièrement fréquente dans la parole d'un groupe social et finit par se détacher de l'attitude qu'elle est censée exprimer. L'intonation correspondant à une attitude désabusée (une moue, un haussement d'épaules) frappe par sa récurrence tenace dès qu'on écoute les présentatrices de la Radio-Télévision française dans des contextes qui excluent une telle attitude. Nous avons présenté à deux groupes d'étudiants en linguistique (groupe a, groupe b) quatre échantillons de cette forme mélodique, d'abord isolés du contexte (groupe a) puis en contexte (groupe b). Présentés isolément, ces échantillons ont suggéré un air désabusé, voire ironique. Présentées dans le contexte, les mêmes intonations paraissaient à la plupart des sujets comme neutres et ils les attribuaient à une présentatrice de la télévision (I. et J. Fónagy 1976). Ceci revient à dire qu'une forme mélodique expressive est devenue neutre à l'intérieur d'un

groupe professionnel et a acquis par là une valeur évocatrice (Bally 1921, I 203-349). Pierre Léon (1971, 54 et s.), après avoir mis en évidence le caractère irréversible des changements de fonction (expressive → évocatrice, jamais l'inverse), cite comme exemple le style publicitaire composé des traits distinctifs de l'insistance et de la joie. Les formes d'intonation caractéristiques de différents groupes professionnels hongrois (Fónagy et Magdics 1963) se révèlent, dans la plupart des cas, comme des formes d'intonation émotives généralisées, neutralisées.

La généralisation d'une forme peut dépasser tel ou tel groupe professionnel. La montée terminale exprimait en hongrois, et exprime toujours dans certains contextes, certaines attitudes déterminées (surtout l'attitude justificative ou l'expression de l'évidence). Elle est toutefois moins expressive dans la parole féminine où elle prédomine. Elle est aussi en corrélation avec l'âge des sujets et plus fréquente chez les jeunes (figure 1). Au lieu d'exprimer telle ou telle attitude, ou d'évoquer tel ou tel groupe professionnel, elle acquiert un caractère féminin selon des tests de perception (Fónagy et Magdics 1963, 8), moins dans l'opinion des jeunes que dans celle de plus âgés.

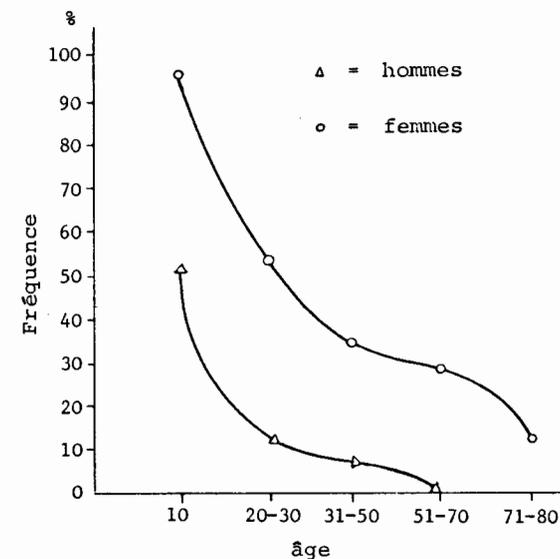


Figure 1

Fréquence de la montée finale dans les questions partielles selon le sexe et l'âge des locuteurs.

6. C'est à force de tels transferts et de telles mutations fonctionnelles que les formes d'intonation de langues apparentées deviennent de plus en plus divergentes d'une langue à l'autre, et que le rapport entre signifiant et signifié devient de plus en plus arbitraire, malgré le lien naturel qui lie l'intonation aux attitudes exprimées.

Résumé

Les structures prosodiques, accentuelles et intonatives, sont loin d'être immuables. Leur changement se reflète sur le plan synchronique par la présence de règles contradictoires. L'intonation change par le transfert, l'interférence et la mutation fonctionnelle des formes mélodiques.

Références

- Bally, Ch. (1921): Traité de stylistique française I-II, Paris: Klincksieck.
- Boyanus, S.C. (1936): "The main types of Russian intonation", Proc. Phon. 2, 110-113.
- Bryzgunova, E.A. (1963): Praktičeskaja fonetika i intonacija ruskogo jazyka, Moskva: Izd. Mosk. Univ.
- Doroszewsky, W. (1935): "Pour une représentation statistique des isoglosses", Bull. Soc. Ling. Paris 36.
- Duez, D. (1978): Essai sur la prosodie du discours politique, Thèse, Université de Paris.
- Fónagy, I. (1956): "Über den Verlauf des Lautwandels", Acta Ling. Hung. 6, 173-278.
- Fónagy, I. (1965): "Zur Gliederung der Satzmelodie", Proc. Phon. 5, 281-286.
- Fónagy, I. (1969): "Métaphores d'intonation et changements d'intonation", Bull. Soc. Ling. Paris 64, 22-42.
- Fónagy, I. et Bérard, E. (1973): "Questions totales simples et implicatives", Studia Phon. 8, 53-98.
- Fónagy, I. et J. (1976): "Prosodie professionnelle et changements prosodiques", Français Mod. 44, 193-228.
- Fónagy, I. et K. Magdics (1963): "Das Paradoxon der Sprechmelodie", Ural-Altäische Jb. 35, 1-55.
- Fónagy, I. (1979): "L'accent français: accent probabilitaire", Studia Phon. 14, sous presse.
- Fouché, P. (1952): Etat actuel du phonétisme français [1936]; introduction à la phonétique historique du français, Paris: Klincksieck.
- Gill, A. (1936): "Remarques sur l'accent tonique en français contemporain", Français Mod. 4, 311-318.
- Hadding-Koch, K. et M. Studdert-Kennedy (1965): "Intonation contours evaluated by American and Swedish listeners", Proc. Phon. 5, 326-331.
- Labov, W. (1972): Sociolinguistic patterns, Philadelphia: Univ. Press.
- Léon, P. (1971): "Essais de phonostylistique", Studia Phon. 4, Montréal: Didier.
- Malmberg, B. (1966): "Analyse des faits prosodiques - problèmes et méthodes", Cahiers de ling. théor. appl. 3, 99-108.
- Meyer-Lübke, W. (1890): Grammatik der romanischen Sprachen I, Lautlehre, Leipzig: Reisland.
- Paris, G. (1862): Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française, Paris, Leipzig: Franck.
- Passy, P. (1891): Etudes sur les changements phonétiques, Paris: Didot.
- Richter, E. (1933): "Einheitlichkeit der Hervorhebungsabsicht", Actes Congr. Ling. 2.
- Romportl, M. (1973): "Zum Problem der Fragemelodie", Studies in Phonetics, Prague: Academia (147-164).